

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (CGV), s'appliquent à tous les usagers de l'équipement et à toutes les prestations réservées auprès de l'équipement.

1. Accès au site :

L'équipement propose l'accès à un bassin de baignade biologique.

Pour la description ou les tarifs d'accès, vous devez vous reporter aux supports de communication disponibles à l'accueil de l'équipement ou sur son site internet, www.puremontagne.fr, qui indiquent :

- le lieu de pratique,
- les activités et services proposés,
- les animations et leur durée,
- les jours et horaires de pratique.

Des fermetures techniques de l'équipement pourront avoir lieu au cours de la saison. Par ailleurs, s'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage et sur le site internet www.puremontagne.fr.

Pour accéder au site ou aux activités, un titre d'accès ainsi qu'un bracelet est remis à l'utilisateur au moment du paiement.

Ce bracelet est personnel et ne peut être cédé.

Pour accéder à l'équipement, l'utilisateur devra présenter son titre à l'accueil de l'équipement.

En cas de perte du titre d'accès, il pourra être demandé à l'utilisateur d'en racheter un nouveau au tarif en vigueur.

2. Modalités de réservation :

Les réservations se font directement auprès de l'équipement aux jours et heures d'ouverture d'accueil du public ou en ligne sur le site internet de l'équipement.

3. Prix et paiement :

Les prix s'entendent en euros et TTC.

Ils sont affichés et sont disponibles sur les supports de communication à l'accueil et sur le site internet de l'équipement.

L'ensemble des tarifs préférentiels sont accessibles sur présentation d'une pièce justificative.

Vous pouvez procéder au paiement du prix selon les moyens de paiement affichés et proposés dans l'équipement :

- en espèces,
- par carte de crédit,
- par chèque bancaire,
- par chèque vacances,
- par prélèvement.

Pour tout paiement par chèque bancaire, une pièce d'identité vous sera demandé.

Dans le cas d'une inscription en ligne, le paiement s'effectuera uniquement par carte bancaire.

4. Conditions d'accès :

L'accès au bassin est strictement réservé aux titulaires d'un bracelet fourni exclusivement à l'accueil du site. Ce bracelet est personnel et incessible.

Avant toute inscription à des activités sportives, nous vous recommandons de consulter un médecin afin d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité sportive concernée.

5. Modification / Annulation d'activités :

Du fait de l'équipement :

Avant l'ouverture de l'équipement, l'exploitant peut être contraint de bloquer l'accès au site en raison d'événements imprévisibles pour l'intérêt général ou la sécurité des usagers.

L'équipement informera les usagers de la situation et proposera un remboursement d'une valeur similaire au montant de la réservation en ligne.

Au cours de l'activité, l'équipement peut être contraint de l'interrompre ou d'y apporter des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment.

Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires.

Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

De votre fait :

De manière générale, toute notification d'annulation, d'interruption ou de modification d'une activité en cours ou à venir, doit être adressée par écrit à l'équipement.

Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

6. Assurances :

Assurance incluse (Responsabilité civile) :

Votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance responsabilité civile souscrite par l'équipement auprès de la compagnie d'assurance Groupama Méditerranée contrat 432097798.

7. Règlement Intérieur :

Votre accès à l'équipement et aux activités est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur.

Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site.

Vous vous engagez, par conséquent, et notamment à respecter en toutes circonstances les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'équipement.

À défaut, l'équipement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants.

Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

8. Matériel :

Le matériel personnel :

Les matériels fournis varient d'une activité à l'autre.

Pour certaines activités, seul le matériel collectif ou lourd est prévu.

Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter.

Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'une activité, la responsabilité de l'équipement ne pouvant être recherchée à ce titre.

Le prêt ou location de matériel :

L'équipement pourra louer ou mettre à disposition gratuitement du matériel lui appartenant.

Une caution pourra être demandée à l'utilisateur à cette occasion.

9. Tenue de bain :

Le maillot de bain est obligatoire. Le port de shorts longs, de bermudas et vêtements amples dans l'eau sont interdits. Les boxer shorts de bains sont acceptés.

10. Relations usagers :

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre activité, n'hésitez pas à solliciter l'équipe sur place, qui ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante.

Vous avez également la possibilité de faire une réclamation par écrit à l'équipement où se déroule l'activité sur le site internet de votre équipement, dans l'onglet « contactez-nous »
Toute réclamation après la séance ou l'événement concerné doit être adressée dans le délai impératif de quinze jours après la date de retour.

11. Vidéo-surveillance :

Pour des raisons de sécurité des personnes et des biens, l'équipement est placé sous vidéosurveillance.

Les images sont conservées pendant un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel habilité de l'équipement ou par les forces de l'ordre.

Pour exercer vos droits informatique et Libertés, notamment votre droit d'accès aux images qui vous concernent, ou pour toute autre information sur ce dispositif, vous pouvez contacter notre responsable à la protection des données en écrivant à smdvvv@departement06.fr ou à l'adresse postale suivante : Syndicat Mixte pour le Développement de la Vallée de la Vésubie et du Valdeblore, CADAM, 147 boulevard du Mercantour, 06201 NICE CEDEX 3.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, rendez-vous sur le site www.puremontagne.fr rubrique règlement intérieur / « Politique de protection des données ».

Vous pouvez par ailleurs introduire une réclamation auprès de la CNIL sur www.cnil.fr/plaintes